



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



COMMISSION FEMININES



District de l'Hérault de Football

COMMISSION FEMININES

Réunion du 11/03/2025

Présidence : **M. Lefevre Pascal**

Présents : **MM. Barry Roland – Brzozowski Jean – Gadea Robert – Gueddari Malik – Rubies Régis**

Absents excusés : **Mmes Ferhat Meriem – Mizzi Vanessa - MM. Guillamot Mickael – Herry Mickael**

Assiste à la réunion : **M. Pilleux Hateau Romain**

Le procès-verbal de la réunion du 11/02/2025 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

U13F D1

⚽ Poule A

FCPL 2/ST CLEMENT MONT 1

Du 08/02/2025

Reportée au 01/03/2025, et de nouveau reportée au 10/05/2025

(Conditions climatiques, accord des clubs par mail le 25/02/2025)

U15F D2

⚽ Poule A

CLERMONTAISE 1/MONTARNAUD AS 1

Du 08/02/2025

Est reportée au 19/03/2025

(Conditions climatiques, accord des clubs par mail le 27/02/2025)

U18F A 8 D1

⚽ Poule A

ASM 34/B. JEUNESSE OL 1

Du 08/03/2025

Est reportée au 29/03/2025 (Journée de MR)

(Arrêté municipal)

FEMININES A 8 D1

⚽ Poule A

CANET AS 1/CORNEILHAN LIGNAN 1

Du 09/03/2025

Est reportée au 13/04/2025 (date définie par la Commission)

(Arrêté municipal)

VIASSOIS FCO 1/SUSSARGUES FC 3

Du 09/03/2025

Est reportée au 13/04/2025 (date définie par la Commission)

(Terrain impraticable)

BALARUC STADE 1/ENSERUNE FC 1

Du 09/03/2025

Est reportée au 13/04/2025 (date définie par la Commission)

(Match arrêté, terrain impraticable)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



FEMININES A 11 D1

⚽ Poule A

SUSSARGUES FC 2/ASM34 1

Du 09/03/2025

Est reportée au 13/04/2025

(Accord des clubs par mail le 27/02/2025)

THONGUE ET LIBRON FC 2/JACOU CLAPIERS FA 2

Du 09/03/2025

Est reportée au 13/04/2025 (date définie par la Commission)

(Terrain impraticable)

M. ARCEAUX 2/LA PEYRADE OL 1

Du 09/03/2025

Est reportée au 13/04/2025 (date définie par la Commission)

(Terrain impraticable)

QUISSAC GC 1/SUMENE ES 1

Du 09/03/2025

Est reportée au 13/04/2025 (date définie par la Commission)

(Terrain impraticable)

FORFAIT

ST JEAN VEDAS 2 (514400)

30170657 – U15 Féminines D2 / Phase 3 poule A du 09/03/2025

Courriel du 08/03/2025

Amende : 14€ (notifié moins de 10j avant la rencontre, x2)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

ENT. ST CLEMENT MONTFERRIER 1F (541234)

Festival Pitch U13F du 08/03/2025

Notifié au club organisateur par mail le 08/03/2025

Amende : 14€

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

FORFAIT GENERAL

FC PAS DU LOUP 1 (581021)

U18F à 8 D1 / Phase 1



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



Courriel du 03/03/2025

Amende : 50€

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES – RAPPEL

ST GELY FESC 1

30170655 – U15 Féminines D2 / Phase 3 poule A

VILLEVEYRAC US 2

53035390 – Féminines à 8 D2 / Phase 2 poule A

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa réunion du 25/03/2025, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

PITCH U13F

A l'issue du Tour 2, les clubs qualifiés pour la finale départementale qui aura lieu le 5 avril 2025 à Agde sont :

BEZIERS A. S.

AGDE RCO

MHSC

JACOU CLAPIERS FA

SUSSARGUES FC

MONTPELLIER AS PTT

MAUGUIO CARNON US

THONGUE ET LIBRON FC

Prochaine réunion le 18/03/2025

Le Président,
Pascal Lefevre

Le Secrétaire de séance,
Régis Rubies